



Un centre pour réhabiliter les oursons orphelins

Le centre de sauvetage des oursons d'IFAW est situé à Bubonitsy, à 350 km au nord-ouest de Moscou. Ce projet est devenu un exemple mondial de la réhabilitation des oursons orphelins. Interview avec Mila Danilova.

Depuis combien de temps le programme existe-t-il ?

Le Centre de réhabilitation des ours orphelins d'IFAW est né en 1995. A l'époque, IFAW avait eu vent d'un projet mené par un scientifique russe, Valentin Pazhetnov, qui avait étudié le développement d'ours bruns pendant les premiers mois de leur vie grâce à des oursons orphelins qu'il avait élevés comme s'il était leur mère. En 1995, il est apparu très clairement à Valentin Pazhetnov qu'il était possible de relâcher ces ours en milieu sauvage et que ceux-ci pourraient non seulement survivre, mais aussi vivre en tant qu'ours sauvages. Un tel travail demandait un financement considérable, et Valentin ne pouvait plus continuer seul.

IFAW est ensuite intervenu et a fourni tout le nécessaire pour les futurs travaux – deux larges enclos, des bâtiments pour les ours et le personnel, des véhicules pour transporter les oursons vers le Centre et vers les sites de lâcher ou pour amener la nourriture des oursons, le personnel, la nourriture et les médicaments des oursons, les soins vétérinaires, etc.

Généralement, aucune autre espèce n'est prise en charge mais nous avons déjà eu un blaireau adulte, une cigogne adulte et quelques oisillons de corbeaux.

Combien d'oursons avez-vous sauvé depuis le début du programme ?

214 dont 197 ont été relâchés. Deux oursons hibernent actuellement au Centre et seront relâchés au mois d'avril. Les oursons deviennent orphelins à cause des nuisances humaines – l'exploitation forestière, la chasse d'autres espèces (lièvres, sangliers, etc.) avec des chiens, les promenades en forêt accompagnées de chiens qui sentent l'odeur des ours dans leur tanière et font fuir la mère ourse.

Quant à la chasse de l'ours en tanière, elle a été interdite par la législation russe en 2012 après un lobbying intense de la part d'IFAW, grâce à l'existence de ce programme ; celui-ci nous a permis de démontrer les résultats de la chasse en tanière : des oursons orphelins. Avant 2012, nous recueillions les oursons principalement après la chasse.

Quelles sont les étapes de la réhabilitation des oursons ?

Ils sont d'abord alimentés au biberon puis au bol dans des locaux chauffés. A l'âge de 4 mois, ils sont ensuite transférés dans un grand enclos (d'un hectare) à ciel ouvert dans lequel ils peuvent s'habituer à une vie similaire à la vie à l'état sauvage et peuvent manger de la nourriture naturelle – beaucoup de plantes et de larves d'insectes, une source de protéines. A ce stade, ils bénéficient toujours d'une nourriture complémentaire apportée par l'homme. Les oursons sont relâchés en septembre et octobre à l'âge de 9-10 mois ou en avril à l'âge de 15-16 mois.



Effectuez-vous un suivi des ours une fois qu'ils ont été relâchés en liberté ?

Chaque année, nous réhabilitons et relâchons entre 8 et 18 ours, 10 en moyenne. Malheureusement, nous n'avons pas les ressources nécessaires pour surveiller tous les ours puisqu'un collier radio ou satellite coûte entre 3000 et 5000 € l'unité. Nous avons acheté environ dix colliers et avons suivi les ours pendant une période allant de trois mois à deux ans, lorsque les colliers ont cessé de fonctionner. Cela ne signifie pas bien sûr que les ours sont morts. Le taux de réussite peut à l'évidence être calculé si l'on surveille

La chasse de l'ours en tanière est interdite depuis 2012 grâce à notre programme qui a pu montrer les conséquences de cette chasse : les oursons orphelins.

chacun des ours, lors de plusieurs lâchers. Mais nous avons eu la preuve que certains de nos ours ont survécu jusqu'à sept ans, l'âge moyen de survie des ours sauvages (malheureusement cette preuve nous a été communiquée suite à la chasse de ces ours). Tous nos ours reçoivent une étiquette jaune à l'oreille lorsqu'ils sont relâchés, c'est comme ça que l'on a su que c'était nos ours. Et trois de nos ourses ont été aperçues avec des oursons, ce qui est une preuve très importante du succès de nos réhabilitations.

N'est-il pas frustrant de les relâcher en sachant qu'ils risquent d'être abattus par des chasseurs ?

Oui, il y a le danger qu'ils soient abattus. Mais l'autre alternative pour les oursons orphelins, c'est de finir au cirque, dans une cage minuscule de la ménagerie d'un particulier, ou une vie horrible d'enchaînement dans un établissement où l'on dresse les chiens de chasse, où tous les jours ils doivent endurer les morsures de plusieurs chiens. Notre travail permet aux ours de vivre au moins plusieurs années de vie heureuse dans la nature, avec la possibilité de mourir de leur belle mort à l'état sauvage.

Comment le programme est-il perçu par les habitants en général et les chasseurs en particulier ?

Le programme est vu de manière très positive. Les habitants ne voient jamais les ours réhabilités dans leur région puisque ce sont des ours sauvages qui ont peur des humains. Ils ne deviennent pas des ours à problèmes. Parfois, les locaux qui nous amènent les ours pour les mettre en réhabilitation au Centre demandent même à ce que les ours soient relâchés dans leur région.

Est-il déjà arrivé que des chasseurs vous amènent des oursons ?

Lorsque la chasse en tanière n'était pas encore interdite, les chasseurs autorisés nous amenaient souvent les oursons qu'ils avaient trouvés dans la tanière après qu'ils aient tué la mère. Parmi ces chasseurs, certains ont dit qu'ils ne chasseraient plus jamais en hiver ; ils ne voulaient plus tuer les femelles en laissant les oursons orphelins.

Y a-t-il des oursons au Centre actuellement ?

Il y a actuellement deux oursons. Ils ont un mois et un mois et demi. Nous nous attendons à en recevoir davantage puisque c'est à cette époque que les oursons commencent à arriver. De nouveaux oursons peuvent arriver d'un jour à l'autre. 🐾

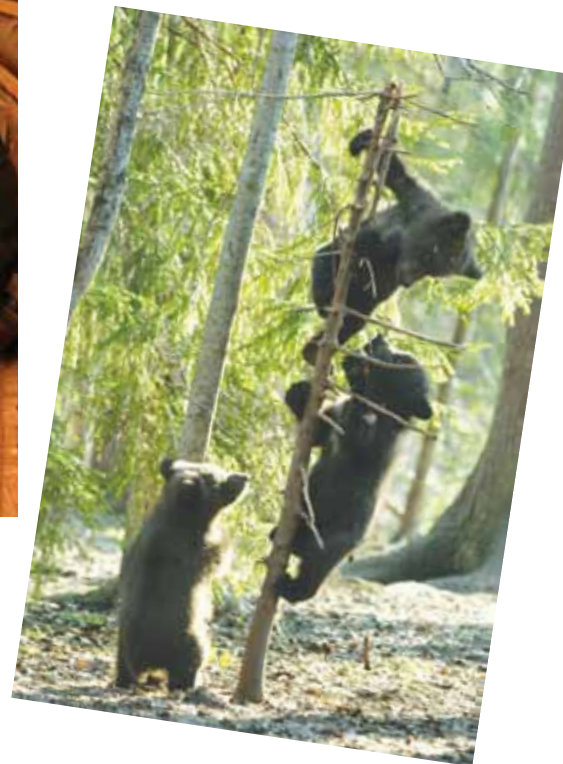
Février 2016

Traduction : Audrey Anzil / Laurent Roquebrun.

Photos © IFAW. Voir aussi p.32.

IFAW (Fonds international pour la protection des animaux) est une des plus importantes ONG, dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations unies et possédant des bureaux dans le monde entier. Il fut fondé en 1969 au Canada dans le but de mettre un terme à la chasse commerciale du phoque. IFAW agit pour la faune sauvage tout autant que pour les animaux domestiques en détresse.

www.ifaw.org



Les oursons sont d'abord alimentés au biberon puis au bol dans des locaux chauffés avant d'être transférés dans un grand enclos.



Ce petit mâle est arrivé au centre le 14 janvier 2016. Il a été trouvé dans la forêt par un homme qui se promenait avec son chien. La femelle ourse a pris la fuite et l'homme a aussitôt récupéré l'ourson dans la tanière, située entre deux sapins tombés, sans aucune litière. A son arrivée, l'ourson pesait 2100 grammes ; il est né entre le 15 et le 20 décembre 2015. Aucune blessure ou anomalie n'a été détectée lors des examens. Il est alimenté toutes les 3-4 h et mange entre 70 et 100 ml de lait à chaque tétée.